

Enfants en situation de rue (page 3)

Une bombe à retardement



Dans le cadre de la lutte contre le phénomène des enfants de la rue qui est en passe de devenir un fléau, le gouvernement compte mettre en place un centre d'encadrement à Cankuzo qui leur est destiné.

MEDIAS

ENVIRONNEMENT

GOVERNANCE



CNC

Bientôt de nouvelles cartes dans le monde des médias (page 2)



Rivière Gasenyi

Le gouvernement promet d'aménager la rivière Gasenyi en aval (page 4)



Performance des hôpitaux de Cibitoke et de Muramvya

La Cour des comptes identifie les défis (page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial Un problème insoluble



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication.

avec les associations de défense des droits de l'enfant tentent d'apporter des réponses à cette problématique.

Des campagnes de réinsertion socio-économiques caractérisées par un retour forcé de ces enfants dans leurs familles ont été organisées. Cependant, le problème des enfants en situation de rue reste un problème sérieux au Burundi malgré ces différentes initiatives. Les enfants reviennent au galop. Ils passent des journées entières à mendier dans la rue et parfois ils dépouillent les passants de leurs biens.

Une certaine opinion dit que ramener les enfants en situation de rue dans leurs familles respectives par force ne peut en aucun cas constituer une

solution durable. « Avant de faire quoi que ce soit, il aurait fallu d'abord étudier les causes de ce phénomène en vue de lui trouver une solution adéquate », suggèrent les défenseurs des droits de l'enfant. D'où l'intérêt de revoir les stratégies utilisées et d'adopter celles pouvant éradiquer d'une manière efficace ce fléau.

Le gouvernement compte mettre en place un centre d'encadrement destiné aux enfants en situation de rue. Ce dernier sera érigé dans la province de Cankuzo. « Tous les enfants en situation de rue vont transiter dans ce centre afin d'être encadrés dans l'objectif de leur permettre de préparer leur avenir », a déclaré Martin Niteretse, ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la

Sécurité Publique en marge d'une réunion avec les habitants de la commune Ntahangwa.

Tout enfant a besoin d'un encadrement de la part de ses parents ou tuteurs. Ainsi, pour liquider définitivement cette question, le rôle des parents est irremplaçable. Ces derniers ont la responsabilité de nourrir, éduquer et prendre en charge leurs enfants jusqu'à la maturité. Le comportement des parents d'initier les enfants à la mendicité est à éradiquer. Cela remet en cause leur avenir. « Peu importe le nombre d'associations qui militent pour la protection des droits de l'enfant, tant que les parents ne prendront pas leur responsabilité en main, rien ne va retirer les enfants en situation de rue de la rue, a tranché Christine Ntahe, une des

grandes figures de la protection des droits de l'enfant lors d'une émission en synergie animée en décembre 2021.

Pour elle, les administratifs à la base au niveau des collines et des quartiers doivent savoir les problèmes des enfants et les raisons qui les poussent à fuir leurs familles. C'est probablement la misère qui en est la cause première. Or, aussi longtemps que les niveaux de vie des familles sont faibles, le problème persistera.

Le phénomène des enfants en situation de rue prend une allure inquiétante. Le nombre d'enfants de la rue ne cesse d'augmenter au fil des années. Ce fléau touche l'ensemble des centres urbains du pays. Le gouvernement en collaboration

MEDIAS

Bientôt de nouvelles cartes dans le monde des médias

De nouvelles cartes sont prévues d'être distribuées pour les agents qui œuvrent dans le monde médiatique, mais qui ne sont pas des journalistes. Cela a été décidé lors de l'assemblée plénière trimestrielle du Conseil National de la Communication (CNC) qui s'est tenue du 16 au 17 mai 2023. A cette occasion, la qualité des cartes de presse a été déplorée

Selon Vestine Nahimana, présidente du Conseil National de la Communication (CNC), de nouvelles cartes seront bientôt confectionnées dans le monde médiatique burundais. Cela a été décidé lors de l'assemblée plénière trimestrielle qui s'est tenue du 16 au 17 mai 2023. Les concernés sont les bénévoles, les stagiaires, les pigistes et les retraités.

Et de renchérir : « Nous prévoyons octroyer également une carte honoraire pour ceux qui la méritent ».

Cependant, Mme Nahimana reconnaît qu'une partie des cartes de presse distribuées était de mauvaise qualité. «



Vestine Nahimana, présidente du Conseil National de la Communication (CNC) : « Nous prévoyons octroyer une carte honoraire pour ceux qui la méritent ».

Ce qui a retenu l'attention du Conseil. D'ailleurs, il y en a qui ont déjà subi des corrections. Ce qui n'empêche pas qu'on peut continuer à faire des corrections pour les cartes de mauvaise qualité », tranquillise-t-elle.

Des nouveaux-nés dans le monde médiatique

Lors de l'assemblée plénière, le CNC a décidé d'autoriser trois radios à fonctionner à l'intérieur du pays et non dans la capitale

économique du pays Bujumbura.

Mme Nahimana explique cela par le fait que ces radios sont communautaires avec une mention spéciale sur le développement, la promotion de l'emploi, la promotion de la culture...

Ces radios sont notamment

« Terimber FM » qui va émettre dans la province de Gitega,



De nouvelles cartes sont prévues d'être distribuées pour les agents qui œuvrent dans le monde médiatique, mais qui ne sont pas des journalistes.

« Shima FM » qui va émettre dans la province de Rumonge et « Inamujandi FM » qui va émettre dans la province de Cibitoke.

Le Conseil a aussi décidé de rouvrir la radio « Ntumbero FM » qui émet dans la province de Ngozi et d'autoriser le fonctionnement de la radio

« Agaseke FM ». Celle-ci émet dans la province de Ruyigi.

Il a enfin rayé de la liste des médias la radio « Umuziki FM ».

Mélance Maniragaba

BurundiEco
Médias numériques sociaux-économiques gratuits

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Tirage : 3000 exemplaires
Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint : Mélance Maniragaba
Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 19 Mai 2023		
Sources : BRB/www.brb.bi		
Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2797	2842
Euro	3013	3062
Shi. Kenyan	20,3383	20,6663
Shi. Tanzanien	1,1854	1,2045
Shi. Ougandais	0,7510	0,7631
Fr Rwandais	2,4933	2,5335

Vers la création d'un centre d'encadrement des enfants en situation de rue

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène des enfants en situation de rue, le gouvernement compte mettre en place un centre d'encadrement de ces enfants. Il sera érigé dans la province de Cankuzo.

Le gouvernement compte mettre en place un centre d'encadrement destiné aux enfants en situation de rue. Il sera érigé dans la province de Cankuzo. Cela a été précisé par le ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique lundi le 15 mai 2023 dans une réunion avec les habitants de la commune Ntakangwa.

Selon lui, tous les enfants en situation de rue vont transiter vers ce centre afin d'être encadrés dans l'objectif de leur permettre de préparer leur avenir. Cela rentre dans le cadre de la lutte contre le phénomène des enfants de la rue qui est en passe de devenir un fléau.

Un des habitants de la commune Ntakangwa qui a participé à cette réunion a lancé un cri d'alerte : « Les enfants de la rue se multiplient du jour au jour en mairie de Bujumbura et commencent à devenir des bandits ».

L'idée de création dudit centre est née au moment où pas mal de mesures qui ont été prises par l'Etat pour retirer les enfants de la rue n'ont pas porté de fruits. Les enfants

en situation de rue qu'étaient toujours de quoi se nourrir. Ils dorment à la belle étoile, dans les caniveaux ou sur les vérandas des magasins. Ils se couvrent de cartons ou de sacs. Et, de temps en temps, ils consomment les stupéfiants.

Jacques Nshimirimana, commissaire chargé des droits de l'enfant au sein de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH), ne cesse de dire que ces enfants grandissent avec des blessures au cœur.

Certes, ils souffrent beaucoup et ne sont pas appuyés par qui que ce soit. Il fait remarquer que demain ou après-demain, ils se vengeront contre la société parce que dans leur jeune âge, personne n'est venu à leur aide.

«Il est déplorable de voir les enfants dormir dans la rue»

Christine Ntahe, défenseure des droits de l'enfant souligne qu'il est déplorable de voir les enfants élire domicile dans la rue. Pour elle, ce sont les comportements des parents qui en sont la cause. Un parent digne de son nom ne peut pas rester tranquille alors qu'il ne sait pas où se trouve son enfant.

Selon Mme Ntahe, les administratifs à la base au niveau des collines et des quartiers doivent savoir les problèmes auxquelles font face les enfants en situation de la rue et



Le gouvernement compte mettre en place un centre d'encadrement destiné aux enfants en situation de rue.

les raisons qui les poussent à fuir leurs familles. C'est probablement la misère qui en est la principale cause. Or, aussi longtemps que les niveaux de vie des familles resteront faibles, le problème persistera.

Vénuste Ndayiragije, de l'association « Rema Bibondo » militant pour la protection des droits de l'enfant ajoute que beaucoup d'enfants rencontrent des problèmes au niveau de leurs familles. Dans la plupart des cas, quand les parents

ne s'entendent pas, les enfants préfèrent fuir le toit familial et finissent par élire domicile dans la rue. Ce qui est étonnant, c'est que beaucoup d'enfants qui sont dans la rue ne sont pas des orphelins. Et quand on approche leurs parents, ils disent qu'ils ne peuvent pas accepter l'enfant parce qu'il s'est radicalisé. Ce qui reflète une certaine irresponsabilité. D'autre part, c'est un enfant élevé par sa belle-mère et les deux individus ne parviennent pas à s'entendre. Ce qui

pousse l'enfant à rejoindre la rue.

Et de conclure que les enfants en situation de la rue sont de deux catégories. Ce sont entre autres ceux qui passent la journée dans la rue pour rentrer le soir et d'autres qui y vivent de façon permanente.

Jean Marie Vianney Niyongabo

GOVERNANCE

Les marchés publics souffrent d'une opacité innommable

La corruption et les crimes connexes sont une réalité au sein du gouvernement Burundais. Des zones d'ombre persistent autour de la gestion des affaires publiques. Depuis un certain temps, le sujet de la malversation et des détournements à travers les marchés publics est sur toutes les lèvres. A maintes reprises, le Président de la République a pointé du doigt sans les nommer les personnes qu'il accuse de mettre à mal l'économie nationale.

L'ombre est partout dans les sacrés dossiers sur le détournement dans les marchés publics. Certains exemples laissent entrevoir la lourdeur de certaines infractions. En effet, nul n'ignore l'existence des dossiers sur la mauvaise gouvernance au Burundi tant l'affaire est crüe sur tous les toits. Gisant dans des dossiers qui restent non élucidés, certains cas de détournement sont emblématiques. C'est le cas des contrats sur l'exploitation des minerais et des terres rares qui ont été suspendus par le Président Evariste Ndayishimiye. Le barrage de Mpanda où l'Etat a perdu plus de 54 milliards de FBu et la commercialisation des carburants constituent d'autres dossiers importants qui ont également focalisé l'attention des Burundais.

Les auteurs des crimes financiers toujours inconnus du grand public

On a vu certains responsables impliqués dans des dossiers liés à



La transparence dans les marchés publics laisse à désirer malgré la volonté de l'Etat de lutter contre les malversations des fonds publics.

la mauvaise gouvernance destinés. Parfois, ces gens ont été nommés à d'autres fonctions. Certains d'entre eux ont été interpellés, d'autres non. Souvent, les sociétés privées auront toute la bave sur leur visage alors que les agents de l'Etat responsables des contrats mafieux ne sont ni connus, ni inquiétés. Cependant, le Code des Marchés Publics montre que la partie publique est représentée par une commission de passation des marchés qui doit défendre les intérêts de la nation.

Si le Président de la République a fini par décider la suspension de certains contrats avec les opérateurs privés, aucune poursuite judiciaire

n'a été rendue publique, du moins dans la majorité des cas. L'opinion publique ne saura jamais les auteurs des magouilles autour des contrats considérés comme biaisés. L'ombre plane partout sur plusieurs dossiers qui ont été à l'origine des pertes pour un Etat ayant sa place parmi les plus pauvres du monde. La destitution de l'ancien DG de l'OTRACO avant qu'il ne soit nommé à un nouveau poste par le Président de la République qui l'avait auparavant traité d'escroc constitue aussi un exemple non moins important d'une certaine forme de tolérance. Heureusement, ce responsable finira par se faire vomir de la machine gouvernementale.

Cependant certaines actions ont été menées pour décourager la corruption et les crimes connexes dans les marchés publics. A part la destitution dans la foulée des auteurs des crimes financiers les personnes pointées du doigt auront la chance d'être traitées avec honneur ou bienveillance et rester dans l'ombre.

Quid du trucage dans la passation des marchés publics ?

Souvent, les activistes de la société civile ont souvent évoqué un manque de transparence et de

concurrence dans la passation des marchés publics. Dans une conférence de presse qu'il a animée au mois de mars 2023, Gabriel Rufyiri n'a pas hésité à établir un lien entre les secousses observées sur le marché local et la non transparence dans la passation des marchés publics.

Echec du partenariat public-privé

A part les simples marchés publics, la politique des PPP n'a pas été une réussite. Très récente au Burundi, cette politique fait encore ses premiers pas. Cependant, elle baigne encore dans l'opacité. Dans son exposé à l'occasion du Forum national sur le développement de novembre 2021, Dr Callixte Nizana a affirmé qu'il est difficile de savoir le nombre exact de contrats signés dans le cadre des PPP et a pointé du doigt ce qu'il a qualifié de forme de mauvaise gouvernance. « Il y a des contrats de partenariat qui sont signés sans respecter la procédure normale et qui ne sont donc pas recensés », a-t-il indiqué avant de clarifier qu'aucun investisseur Burundais ne figure sur la liste des attributaires des 18 contrats connus. Pour Nizana, la loi exige une compétition même quand il s'agit d'une proposition spontanée.

Pour garantir les intérêts du pays, les affaires publiques devraient être gérées dans la transparence. Aussi, chaque cas de corruption et d'autres crimes en rapport avec la mauvaise gestion des affaires publiques devraient faire objet de poursuites judiciaires.

Jonathan Ndikumana

Le gouvernement promet d'aménager la rivière Gasenyi en aval

Après que les habitants de certains quartiers des zones Buterere et Kinama aient alerté du fait que leurs infrastructures et leurs champs sont menacés par les inondations liées à la non canalisation de la rivière Gasenyi en aval, le gouvernement promet d'aménager cette partie de ladite rivière



Le gouvernement va aménager l'aval de la rivière Gasenyi situé dans certains quartiers des zones Buterere et Kinama

Le gouvernement va aménager l'aval de la rivière Gasenyi situé dans certains quartiers des zones Buterere et Kinama. Cela a été confirmé par Dieudonné Dukundane, ministre en charge des infrastructures lundi le 15 mai 2023 dans une réunion avec les habitants de la commune Ntahangwa. «Nous savons que l'ABUTIP qui a aménagé cette rivière n'a pas bien exécuté les travaux», précise-t-il.

L'aménagement de la rivière Gasenyi en aval rentre dans le cadre de la protection des infrastructures riveraines. Cette promesse a été annoncée après que les habitants ne cessaient de crier du fait que leurs maisons sont menacées par les eaux de cette rivière. Les quartiers les plus touchés sont Buhinyuza, Kinyankonge, Mubone et Mugaruro. Il y a même certaines maisons qui se sont déjà effondrées.

Selon ces derniers, même les champs de certaines cultures ne

sont pas épargnés. Ce sont à titre illustratif les rizières qui ne cessent d'être inondées par les eaux de cette rivière. Les usagers de la route qui

relie la RN9 et les zones de Mubone et Maramvya se lamentent du fait que les eaux de la rivière Gasenyi l'ont rendu impraticable. Elle est

pleine de nids de poule et de flaques d'eau.

L'aval de la rivière Gasenyi non canalisé, l'origine de tous les maux

La cause majeure de cette situation est l'aval de la rivière Gasenyi qui n'est pas canalisé. Les habitants de ces quartiers font savoir que l'ABUTIP a clôturé à mi-parcours les travaux d'aménagement de cette rivière. Par conséquent, quand il pleut, le lit de cette rivière est bouché par les alluvions charriées par les eaux. Et ces eaux envahissent les champs et les infrastructures riveraines.

Quid des conséquences ?

Pourtant, l'ABUTIP balaie du revers de la main ces accusations. En 2018, elle affirme qu'elle a alerté le gouvernement sur ce cas. Elle a précisé les conséquences qui pourraient s'ensuivre une fois que l'amont et l'aval de la rivière Gasenyi n'auraient pas été bien aménagés. On a confirmé que les quartiers Carama, Gatunguru, Gahahe, Buhinyuza, Kinyankonge, Mubone et Mugaruro pourront être menacés par les inondations. On a dit que le bassin d'écrêtement d'un périmètre de 670 m risque de s'effondrer.

Une grande partie du quartier Carama II qui abrite ce bassin pourra

complètement être détruite. Selon l'ABUTIP, autour de 1000 ménages pourront perdre leurs maisons, soit environ 5000 personnes sans abris.

Au quartier Buhinyuza de la zone Kinama, plus de 1300 ménages pourront être victimes des inondations.

Le quartier Mugaruro de la zone Buterere pourra être touché, car aucun aménagement n'y a été réalisé faute de moyens financiers. 1500 maisons pourront être complètement détruites, soit 6000 personnes sans abris.

Le quartier Buterere riverain de la rivière Kinyankonge est aussi menacé par les inondations faute de canalisation des rivières Gasenyi et Kinyankonge. Plus de 1500 habitations pourront être détruites.

Plus de 200 hectares de rizières des quartiers Mubone et Mugaruro de la zone Buterere pourront être inondées et à peu près 1000 ménages pourront être privés de leurs activités. Au total, plus de 5000 ménages sont en danger d'après cette étude de l'ABUTIP.

Malgré cette alerte, l'ABUTIP précise que le gouvernement n'a pas réagi.

Jean Marie Vianney Niyongabo



Publireportage



Concours « Mon Idée, Mon Entreprise » : Succès de l'AUF Burundi

Dans le cadre du concours « Mon Idée, Mon Entreprise », une vingtaine d'étudiants ont présenté des projets pertinents. Les meilleurs ont été primés et seront accompagnés dans leurs réalisations. Le lauréat numéro un représentera le Burundi à la finale interrégionale qui se déroulera au Cameroun en juin 2023

Le Bureau National AUF Burundi via le Centre d'Employabilité Francophone (CEF) de Bujumbura en partenariat avec le Centre d'Incubation et d'Accélération de l'Université du Burundi (CINAUB) a organisé jeudi le 11 mai 2023 la finale nationale d'un concours dénommé « Mon Idée, Mon Entreprise - MIME ». Cette compétition a opposé 21 étudiants entrepreneurs issus des universités membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Ils ont présenté leurs projets devant un jury où les cinq premiers ont été récompensés après délibération. Le lauréat numéro un du concours a été Destin Menyimana de l'université de Ngozi. Son projet « PLASTECH » a eu une note de 76,1%. Il consiste à fabriquer des planches à partir des déchets en plastique. A base de ces planches, on fabrique des mobiliers scolaires. Ce lauréat représentera le Burundi à la finale interrégionale qui se déroulera à Douala (Cameroun) en juin 2023. Ornella Munezero de l'Université du Burundi a été classée deuxième avec une note de 74,2%. Son projet « FIST MED, Mon passeport santé » consiste en la mise en place d'une application mobile qui facilite

l'accès rapide aux soins de santé.

Dans ce concours, les quatre premiers meilleurs projets ont été primés. Ils ont reçu respectivement une somme de 120 €, 100 €, 80 € et 50 €. En plus, ces mêmes projets, y compris le cinquième seront accompagnés dans leurs réalisations avec une enveloppe de 500 € chacun. « Beaucoup de jeunes ont des idées mais ne savent pas comment les réaliser. Je remercie l'AUF d'avoir organisé ce concours. Elle a accordé une chance aux étudiants afin de transformer nos idées en projets », a indiqué M. Menyimana après la proclamation.

Les motivations du projet « PLASTECH »

Depuis 2020, M. Menyimana suit les cours sur la plateforme de l'AUF « Objectif 2030 ». En plus de cela, le fait qu'à l'école les élèves s'assoient à quatre voire à six sur un même banc pupitre lui dérange l'esprit alors qu'un banc pupitre est conçu normalement pour deux élèves. En conséquence, la plateforme lui a ouvert les yeux. « Avant tout, je me suis demandé comment les plastiques éparpillés partout peuvent devenir des produits bénéfiques à la société. A base des notions que j'ai apprises sur la plateforme "Objectif 2030", je me suis rendu compte que les déchets plastiques peuvent devenir un pactole. Alors, j'ai pensé à la fabrication des mobiliers scolaires pour aider les élèves à s'asseoir confortablement », fait savoir M. Menyimana.

Concrètement, ce jeune étudiant de l'université de Ngozi veut résoudre le problème de l'insuffisance des



Le lauréat numéro un du concours « Mon Idée, Mon Entreprise » a été Destin Menyimana. Son projet « PLASTECH » consiste à fabriquer des planches à partir des déchets en plastique. A base de ces planches, on fabrique des mobiliers scolaires.

immobiliers scolaires dans les classes. En outre, il veut participer à la bonne gestion des déchets en plastique.

L'AUF, un coaching gagnant

Pr. Fulgence Nahayo, Responsable du Bureau National AUF Burundi et du centre d'employabilité francophone de Bujumbura est satisfait de la manière dont le concours s'est déroulé. Il précise : « La compétition s'est déroulée avec succès et les projets présentés

par les étudiants sont pertinents. Cela grâce au coaching que l'AUF a donné aux concurrents ».

Pour Pr. Nahayo, les concurrents se sont faits enregistrer à travers les clubs francophones. En plus, l'AUF a dispensé une formation (coaching) en entrepreneuriat et en art oratoire à leur endroit. Ils ont appris notamment comment élaborer, manager et défendre publiquement un projet d'entreprise. Après quoi, ils ont préparé leurs projets avant de les soumettre à l'AUF. La dernière étape consistait en la présentation des projets afin de primer et

d'accompagner les meilleurs. En plus, le lauréat numéro un du concours représentera le Burundi à l'échelle internationale et l'AUF l'accompagnera dans l'amélioration de son projet.

Rappelons que le concours MIME est à sa deuxième édition laquelle est organisée conjointement par les directions régionales Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et Grands Lacs, et Afrique Australe et Océan Indien de l'AUF.

Performance des hôpitaux de Cibitoke et de Muramvya

La Cour des comptes identifie les défis

Locaux non adéquat pour accueillir les patients, le nombre élevé des patients, le nombre élevé des patients qui s'évadent...tels sont les uns des éléments qui bloquent la performance de l'hôpital de Cibitoke et celui de Muramvya. Cela ressort de l'audit de performance effectué du 29 août au 16 septembre 2022



L'hôpital de Cibitoke manque de locaux adéquats pour accueillir un nombre élevé de patients.

Selon le rapport de l'audit de performance de la Cour des comptes, les services disponibles à l'hôpital de Cibitoke sont : les urgences et l'accueil, le laboratoire, la pharmacie, la pédiatrie et le Service de Supplémentation Thérapeutique (SST), la chirurgie, le bloc opératoire, la maternité, la néonatalogie, la Consultation Périnatale (CPN) et Planification familiale (PF), la prise en charge des Personnes vivant avec Virus de l'Immunodéficience Humaine (PVVIH), la radiologie, le recouvrement, l'administration et la gestion, le système d'informations sanitaires, le service social, les services généraux (hygiène, médecine interne).

Les centres de santé de Rugombo, Murambi, Ruhagarika, Ndava, Nyamitanga, Kaburantwa, Cibitoke, Buganda (adventiste), Kiramira, Rukana et Rusororo réfèrent les patients à l'hôpital de Cibitoke.

Ce dernier dispose six médecins généralistes à temps plein, quatre-vingt-dix infirmiers, un sage-femme, vingt-six personnel d'appui...Cela pour une population couverte par le district de santé estimée à 265 019 habitants.

« L'hôpital de Cibitoke compte 226

lits, 226 matelas et 3 véhicules. Pour l'exercice budgétaire 2021-2022, les recettes de l'hôpital s'élevaient à 1 126 477 490 Fbu et les dépenses s'élevaient à 965 543 871 Fbu », lit-on dans le rapport.

Les patients en souffrance

Pour la Cour des comptes, l'espace d'accueil du service des urgences à l'hôpital de Cibitoke est exigü. Cela est dû au manque de locaux adéquats pour accueillir un nombre élevé des patients. Ce qui impacte négativement la qualité de l'accueil des patients. Certains d'entre eux sont soignés au dehors dans la barza du service des urgences.

D'après la Cour des comptes, certains dossiers électroniques des patients sont incomplets. Cela est due à la méconnaissance de l'utilisation du logiciel « open clinic » et à la rupture du courant électrique. Ce qui met en

cause l'enregistrement des données en temps réel.

Par ailleurs, deux services n'utilisent pas le logiciel « open clinic », à savoir : le service de prise en charge du VIH/Sida et celui du centre intégré.

Le rapport stipule que le nombre de patients en hospitalisation dépasse le nombre de lits disponibles pour les exercices 2020 et 2021. Ce qui fait que l'occupation des lits a été de 96,80% en 2018, 96% en 2019, 101,1% en 2020 et 103% en 2021.

« L'hôpital n'est pas à mesure de prendre en charge tous les patients en hospitalisation comme en témoigne le taux de référence des patients. Celui-ci était de 2,4% en 2018 et en 2019, 2,60% en 2020 », indique le rapport de la Cour des comptes.

L'hôpital de Cibitoke, signale toujours le rapport, connaît un nombre important de patients

hospitalisés qui s'évadent sans avoir régularisé la facture. Le taux d'évasion pour le mois de mai 2022 est de 2,4%, soit 23 patients sur 939 patients hospitalisés, 3,04%, soit 29 patients sur 952 patients hospitalisés pour le mois de juin 2022, 2,26 %, soit 12 patients sur 529 patients hospitalisés pour le mois de juillet 2022.

La plupart des patients s'évadent alors qu'ils ne sont pas encore guéris. De plus, certains peuvent être porteurs des maladies contagieuses et le recouvrement en souffre.

Ce qui est déplorable c'est que les dispositifs de contrôle des patients hospitalisés pour éviter les cas d'évasion ne sont pas suffisants.

L'hôpital de Muramvya dans la cadence

Le rapport de la Cour des comptes sur l'hôpital de Muramvya indique qu'en 2022, les médecins généralistes sous statut étaient au nombre de 5.

Le rapport fait remarquer que l'hôpital a 1 médecin généraliste sous contrat, 47 infirmiers, 2 sages-femmes, 5 laborantins, 2 radiologues, 1 anesthésiste, 1 agent SIS, 14 agents de recouvrement/facturation, 4 percepteurs, 48 travailleurs, 3 agents de la comptabilité, 1 dentiste, 4 aides-soignantes, 3 chauffeurs et 26 agents appelés « autres ».

Cela pour une population desservie par l'hôpital de Muramvya estimée à 205 371 habitants.

« La capacité d'accueil des patients en hospitalisation n'est pas suffisante. Dans le service de médecine interne, faute d'espace, six patients se partageaient trois

lits », précise le rapport avant d'indiquer que cela était ainsi alors que la période de la mission ne correspondait pas à une période de recrudescence des maladies.

En 2021, de janvier à juin, les patients étaient au nombre de 3175. Parmi ceux-ci, 189 se sont évadés.

La gestion budgétaire inquiète

Se référant sur le rapport financier de juillet à juin 2021/2022, la cour des comptes a notifié que les recettes collectées par l'hôpital Muramvya s'élevaient à 782 003 124 Fbu par rapport aux prévisions de 1 057 712 345 Fbu, soit un taux de réalisation de 74%. Elle signale qu'il existe des recettes dont la réalisation est nulle.

« La cause principale de la non collecte des recettes est le manque de diligence de l'hôpital », avise le rapport de la Cour des comptes.

Il fait savoir que la cause principale des dépassements et des faibles taux d'exécution des dépenses est l'absence de la révision budgétaire face à des prévisions irréalistes.

La Cour des comptes a dévoilé enfin que le taux de recouvrement des créances est faible. Au 30 juin de l'exercice 2021/2022, les créances de l'hôpital de district de Muramvya recouvrées représentaient un montant de 752 817 857 Fbu sur 1 608 635 325 Fbu des créances totales, soit un taux de recouvrement de 46,8 %.

Mélance Maniragaba

REVUE DE LA PRESSE REGIONALE

Kenya : installation d'une usine de transformation du thé

Au Kenya, le KTDA veut installer une usine de transformation de thé à Kiambu. La hausse des prix des produits vivriers et manufacturés se remarque en RDC à cause de l'interruption du trafic avec Kisangani. Quant à la Tanzanie, le gouvernement prévoit d'allouer un budget consistant au secteur de l'éducation pour privilégier les secteurs qui favoriseront la création de l'emploi afin de lutter contre le taux de chômage au moment où le Rwanda prévoit déplacer 19 000 familles des zones à haut risque avec un budget de treize milliards de francs rwandais.

L'Agence de développement du thé du Kenya (KTDA) prévoit construire une usine de transformation du thé dans le comté de Kiambu. D'un coût global de 130 millions de shillings kenyans (950 000 \$), l'unité sera la 16ème dédiée au traitement du thé de spécialité de la KTDA. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie des autorités visant à augmenter la part des thé spéciaux (variétés blanches et pourpres) dans les exportations de la feuille afin de réduire la dépendance vis-à-vis du thé noir.

Dans cette optique, l'organisme avait sollicité en octobre dernier un appui de 800 millions de shillings kenyans (5,8 millions \$) de l'exécutif



Prof Adolf Mkenda, le ministre Tanzanien de l'éducation, science et technologies.

pour financer la mise en place des lignes de transformation de thé orthodoxe dans 10 usines. Source : agence ecofin

RDC : conséquences de l'interruption du trafic avec Kisangani

Les prix des biens de consommation comme les produits vivriers et manufacturés ont augmenté à cause de l'interruption du trafic entre Ubundu (Tshopo) et la ville de Kisangani à la suite des conflits sanglants entre les communautés Lengola et Mbote. Les sources locales indiquent que les belligérants ont érigé des barrières sur les voies qui relient Ubundu à Kisangani, empêchant ainsi l'approvisionnement d'Ubundu en vivres et autres produits. Les prix ont doublé voire triplé sur place. Thomas Molanga, notable de Lowa témoigne :

« Le train et les véhicules ne voyagent plus sur Ubundu, même pas les motos. D'où l'augmentation des prix des produits divers. Un gobelet de sel est vendu à 4500 francs congolais alors qu'il coûtait auparavant 1500, une plaquette de paracétamol se vend aujourd'hui à 800 francs congolais au lieu de 300. Le sérum (Ndlr sérum glucosé) vendu autrefois à 1800 francs congolais, revient actuellement à 6000 francs congolais », lit-on sur le site de la radio Okapi.

Le ministre de l'intérieur Jean Norbert Lokula Lolisambo a affirmé que cette question va être résolue le plus tôt possible. « Comme on a approvisionné le carburant, je pense que dans 48 heures cette route sera ouverte parce qu'il est certain que la PNC ira jusqu'à Ubundu pour vérifier s'il y a des barrières pour les démanteler.

Tanzanie : Un budget de 1,67 billion de shillings pour l'éducation

Le budget de l'éducation privilégie les secteurs qui favoriseront la création de l'emploi afin de lutter contre le fort taux de chômage, l'explosion démographique. Le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie a dévoilé mardi le 16 mai, un budget de 1,67 billion de shillings pour l'exercice 2023/2024, avec cinq priorités visant à accroître l'accès à l'éducation, à améliorer la qualité de l'éducation et à garantir l'employabilité des diplômés.

Ces dernières années, avec la croissance de la science et de la technologie, l'éducation dispensée par les établissements d'enseignement locaux semblait être à la traîne face aux besoins actuels du marché du travail. Un problème qui place le ministère sous le microscope depuis un certain temps déjà.

Cependant, l'un des domaines sur lesquels le budget prévu pour l'année 2023/2024, qui est passé de 1,5 billion de shillings en 2022/2023, se concentrera davantage sur l'achèvement de l'examen de la politique d'éducation et de formation, du programme d'enseignement et de sa mise en œuvre, selon le ministre de l'éducation, le professeur Adolf Mkenda.

Journal the Citizen

Rwanda : 13 milliards de francs rwandais pour délocaliser 19 000 familles des zones à haut risque

Le secrétaire permanent au ministère chargé de la Gestion des urgences (MINEMA) a déclaré que plus de 19 000 ménages vivant dans des zones sujettes aux catastrophes dans différentes parties du pays, devraient être relogés d'urgence dans des endroits sûrs. Philippe Habinshuti, a indiqué que le ministère avait besoin de plus de 13,9 milliards de francs rwandais pour mettre en œuvre un projet de délocalisation de plus de 19 000 ménages des zones à haut risque au cours du prochain exercice budgétaire qui débutera le 1er juillet, mais ces fonds n'ont pas encore été alloués par le ministère des Finances et de la planification économique, lit-on dans the NewTimes

« Nous avons fait une évaluation et identifié 19 179 familles résidant dans des zones à très haut risque, qui peuvent mettre leur vie en danger en cas de catastrophe, et nous avons réalisé que ces fonds ne sont pas disponibles », a-t-il déclaré.

Aline Niyibigira.



Produit du Mois

BOITES A IMAGES

Une Boîte à images est un visuel de communication imprimé comprenant des images et des messages pour apprendre, analyser, tenir informé ou améliorer la qualité sur un mode de vie. Elle est un outil développé pour sensibiliser le public dans différents cadres de formation comme la maternité, la scolarité, l'hygiène, l'assainissement du milieu et autres... Pour tel grand projet, l'Imprimerie HopeDesign est actuellement une référence. Elle vous propose des Boîtes à images adaptées à votre terrain. Celles-ci sont très pratiques et confortables.



Siège Social:

Chaussée d'Uvira (à 400m de l'Ex-BINUB)

B.P.: 6164 Bujumbura * Tél: 79 10 11 11 +257 22 27 59 44

E-mail:hopedesign@hopedesign.bi / Skype:hopedesign1* Facebook:fb.com/imprimerie.hopedesign.3



COMMUNIQUE



Plantwise : Des campagnes de sensibilisation sur la santé des plantes pour autonomiser les agriculteurs

Bujumbura, Burundi - 10 Mai 2023: Plantwise Burundi, le programme mis en œuvre par CABI en partenariat avec l'ISABU qui vise à aider les agriculteurs à accroître leur sécurité alimentaire et améliorer les moyens de subsistance en milieu rural en réduisant au minimum les pertes dues aux maladies et ravageurs des plantes, tient de nouveau des campagnes phytosanitaires afin de fournir aux agriculteurs burundais des connaissances clés sur la gestion effective des ravageurs et des maladies des plantes en vue de les aider à perdre moins de ce qu'ils produisent et ainsi augmenter leurs productions agricoles.

La campagne en cours verra des docteurs de plantes formés et des spécialistes de la santé des végétaux du MINEAGRIE et de l'ISABU visiter plus de 60 sites atteignant plus de 5 000 agriculteurs à Bururi, Rumonge, Rutana, Makamba, Ruyigi, Cankuzo, Karusi, Muyinga, Kirundo ainsi que dans certaines parties de Gitega et Bujumbura.

Les agriculteurs sont informés sur les maladies et ravageurs des cultures plus fréquents tels que le flétrissement bactérien du bananier, le mildiou et la bactériose de la pomme de terre, le Tuta absoluta de la tomate et la chenille légionnaire d'automne du maïs, la cochenille du manguiier, pucerons noirs du haricot ainsi que la gestion avec précaution des pesticides qui sont à risque pour la santé de l'homme et l'environnement et l'emploi des équipements de protection lors de l'utilisation des pesticides.

C'est dans ce cadre que les experts prodiguent des conseils pratiques sur les meilleurs techniques de gestion des sols et de plantation pour une production agricole améliorée.

Le renforcement des connaissances est essentiel pour appuyer les communautés agricoles.

Selon les experts, les petits exploitants agricoles d'Afrique subsaharienne subissent des pertes équivalant à 30 à 40 % de leurs rendements totaux en raison des ravageurs qui attaquent leurs cultures. Raison pour laquelle ils ont besoin d'appui pour diagnostiquer les problèmes et aussi identifier des mesures pratiques, abordables et respectueuses de l'environnement pour les résoudre.

S'exprimant lors du rassemblement à Bujumbura, le Dr. Célestin Niyongere, coordinateur de Plantwise au Burundi, a déclaré : "Nous sommes très heureux d'étendre nos campagnes phytosanitaires à plus d'endroits dans l'objectif d'équiper davantage d'agriculteurs avec des connaissances et bonnes pratiques afin qu'ils perdent moins de leurs rendements."

Nous sommes convaincus que l'agriculture est la solution à bon nombre de nos défis dans la région, et les agriculteurs sont au cœur de ces solutions. Nous avons besoin d'un secteur agricole qui pourra contribuer de manière significative au développement économique maintenant et

pour les générations futures."

Il a été noté que ces rassemblements sont également l'opportunité de sensibiliser la population sur l'existence de plus de 115 cliniques de plantes du programme Plantwise qui opèrent à présent au niveau de toutes les communes dans toutes les 18 provinces du Burundi. Les cliniques des plantes fonctionnent comme les cliniques pour la santé humaine : les agriculteurs visitent avec des échantillons de leurs cultures avec problème et les docteurs des plantes diagnostiquent le problème et font des recommandations pour une gestion qui doit avoir 5 caractéristiques, sûre, efficace, pratique, économique et disponible.

A propos de Plantwise

Plantwise est un programme mondial géré par CABI, et dont le but consiste à aider les agriculteurs à perdre moins de ce qu'ils cultivent suite aux problèmes phytosanitaires. Le programme, qui collabore étroitement avec les services nationaux de conseil agricole et d'autres partenaires, met en place des réseaux de cliniques pour les plantes, assurés par des docteurs des plantes qualifiés, où les agriculteurs peuvent trouver des conseils pratiques sur la santé de leurs plantes. Les cliniques végétales fonctionnent comme les cliniques de santé humaine.

Les réseaux de cliniques végétales sont renforcés par la banque de connaissances Plantwise, une passerelle vers des informations pratiques en ligne et hors ligne sur la santé des végétaux. Ensemble, ces ressources contribuent à renforcer les systèmes phytosanitaires nationaux en catalysant les liens entre les parties prenantes et l'échange d'informations. Depuis sa création en 2011, Plantwise a été implanté dans 35 pays, travaillant en partenariat avec plus de 175 partenaires, dont des gouvernements, des ONGs, des sociétés civiles et des associations d'agriculteurs. Depuis fin 2020, le Burundi a rejoint la liste des pays où les interventions de Plantwise ont été introduites sur un projet financé pour une période de 3 ans par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Burundi et l'Organisation Néerlandaise NUFFIC.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mme Arlette Dushime

Assistante en Communication, Plantwise Burundi

Téléphone: +257 792 326 55

Courriel: dushimarlette@gmail.com